



Recherches en psychanalyse

Recommandations aux auteurs et autrices

Format scientifique et consignes générales

Les articles soumis à la revue *Recherches en psychanalyse. Research in Psychoanalysis* sont des contributions originales dans le champ de la psychanalyse, susceptibles de s'inscrire dans un dialogue interdisciplinaire et épistémologique (l'orientation de la revue est indiquée dans la rubrique « Ligne éditoriale »).

Les articles pourront être soumis en français, anglais, portugais ou espagnol.

Un article proposé ne pourra faire l'objet, en totalité ou en partie, d'une publication ou d'une soumission à une autre revue.

Il devra être original, et respecter les droits d'auteurs.

L'article devra faire la démonstration d'une bonne connaissance des recherches internationales récentes sur le sujet traité. Ainsi est-il demandé aux auteurs/autrices de se référer à des ouvrages et travaux récents. L'article devra comporter au moins 6 ou 7 références à des articles scientifiques publiés ces quinze dernières années dans des revues scientifiques indexées dans les bases de données de référence en psychologie (PsycINFO, Scopus, PubMed).

L'autrice, l'auteur ou les auteurs et autrices s'engage(nt) à certifier la véracité du matériel recueilli. Le contenu de la recherche ne doit pas être falsifié ou inventé. L'autrice, l'auteur ou les auteurs et autrices s'engage(nt) également à ne pas s'approprier le matériel de recherche d'une tierce personne sans son consentement et sans indiquer cette source.

Les articles proposés pourront être soumis à un logiciel d'analyse du plagiat et de l'auto-plagiat pour certifier les conditions d'éthique de publication mentionnées ci-dessus. Si un article s'avère être plagié ou falsifié en partie, le/a(s) auteur (s)/autrice (s) s'expose(nt) aux conséquences légales de cet acte.

Les recherches présentées dans les articles proposés devront répondre aux critères éthiques des recherches en psychanalyse et psychologie clinique. Ainsi, toute recherche clinique devra attester avoir respecté les conditions de protection des personnes et spécifier la manière dont cela a été fait.

Présentation éditoriale des textes

Les articles devront être rédigés dans un style clair et concis, respectant les règles de grammaire, d'orthographe de ponctuation de la langue dans laquelle ils sont soumis.

Ils comporteront entre 2800 et 3500 mots, titres et notes de bas de page inclus, hors résumé et références. Ils seront présentés en police Times New Roman 12, interligne double.

Les articles comporteront :

- Une introduction, qui situe clairement l'objectif du texte et les fondements de l'argumentation, et pose une problématique claire et précise. Cette introduction annoncera le plan, comme autant d'étapes de réponse à la problématique.
- Des parties aux titres clairs et explicites, qui devront manifester une bonne connaissance de la littérature classique et récente sur le sujet étudié, et spécifier la manière dont les concepts psychanalytiques sont utilisés et les champs épistémologiques convoqués. Il est demandé aux auteurs/autrices de définir clairement le contexte de l'article et d'être attentifs/ves à leurs choix méthodologiques pour permettre une meilleure compréhension du propos au niveau international.
- Un propos conclusif.

Les tableaux, figures, photos, diagrammes seront joints à l'article sur un document annexe lors de la soumission de l'article.

Chaque article devra comporter :

Une page de titre

Celle-ci inclura les éléments suivants :

- le titre de l'article (dans les quatre langues : en français, anglais, espagnol et portugais) ;
- le prénom (en entier) et nom de chaque autrice et auteur, dans l'ordre dans lequel ils/elles apparaîtront lors de la publication de l'article ;
- les affiliations de chacun/e des autrices auteurs, par ordre d'apparition dans la liste des auteurs/autrices (avec au minimum la ville, le code postal et le pays) ;
- le nom, l'adresse professionnelle complète (code postal inclus) et l'adresse e-mail de l'auteur/l'autrice interlocuteur/interlocutrice lors de la procédure de soumission (l'adresse e-mail figurera sur la publication).

Des résumés

Les résumés de l'article figureront sur la page qui suivra la page de titre.

Chaque article devra être accompagné d'un résumé de 200 mots environ en français, anglais, espagnol et portugais (dans les quatre langues). Les auteurs/autrices y exposeront l'objet de l'article, la thèse principale, la méthodologie utilisée et les résultats.

Ce résumé présentera clairement les points saillants de l'article et reflètera le plus exactement possible le contenu de l'article. Il ne comportera pas de tableaux, de données chiffrées, ou d'illustrations cliniques.

Des mots-clés

Le résumé devra être suivi de cinq mots clés, en français, anglais, espagnol et portugais (dans les quatre langues). Les mots-clés visent à l'indexation, et, partant, à la visibilité et à l'accessibilité de la recherche dans les bases de données bibliographiques. Il convient donc de les choisir de manière à valoriser cette visibilité.

Le texte

Celui-ci, commençant sur la page suivant celle(s) des résumés, sera entièrement anonymisé pour que le processus d'expertise en double-aveugle puisse être engagé. Ainsi est-il demandé aux auteurs/autrices d'ôter toute références à eux/elles-mêmes de l'article au moment de la soumission. Les noms des auteurs/autrices devront être remplacés dans le texte par la mention entre parenthèse (*nom de l'auteur/autrice*). Les références du ou des auteurs/autrices devront aussi être supprimées de la bibliographie et pourront être intégrées lors de l'acceptation de l'article. Dans le texte, les éléments suivants seront formatés de la sorte :

Les citations

Les citations devront être encadrées par des guillemets. Toute citation sera suivie de la référence de l'auteur/autrice, de la date de parution et du numéro de page de la citation.

Ex :

« Il y suffit de comprendre le stade du miroir *comme une identification* au sens plein que l'analyse donne de ce terme » (Lacan, 1949, p 93).

Toutes les insertions dans le texte original devront figurer entre crochets.

Ex :

« Je veux dire [concernant la théorisation] que nous pouvons laisser libre cours à nos hypothèses, à condition de garder notre jugement critique, de ne pas prendre l'échafaudage pour le bâtiment lui-même » (Freud, 1900, pp 455-56).

Les italiques du texte original doivent être signalées. Des points de suspension entre crochets seront utilisés pour indiquer une omission dans la citation.

Ex :

« Ce qu'il en advient [...] : *ce qui n'est pas venu au jour du symbolique advient dans le réel* » (Lacan, 1966, p 386).

Les notes de bas de page

Les notes en bas de page devront être réduites au strict minimum et ne devront pas inclure les références bibliographiques.

Elles devront être numérotées.

Les références bibliographiques

- Dans le corps du texte

Les références bibliographiques seront indiquées dans le corps du texte par le nom de l'auteur/autrice et la date de l'ouvrage cité entre parenthèse.

Ex :

Freud (1927) ou bien (Freud, 1927).

Si plusieurs co-auteurs/autrices sont cité/es, leurs noms doivent être indiqués.

Ex :

« comme l'écrivent Abraham et Torok (1987)... » ou (Abraham et Torok, 1987).

Si plus de deux co-auteurs/autrices sont cité/es, la référence dans le texte sera faite comme suit : Kaës et al. (1999) ou bien (Kaës et al., 1999).

Si la référence à l'auteur/autrice suit une citation, le numéro de la page sera indiqué dans la parenthèse, à la suite de la date.

Ex :

« Je crois qu'il est presque impossible de dissocier le problème de la constitution du soi et celui de l'histoire de la sexualité » (Foucault, 1983, p 121).

- La liste des références

Les références bibliographiques nommées dans l'article seront ensuite listées en fin d'article par ordre alphabétique et par ordre chronologique pour plusieurs entrées d'un/e même autrice ou auteur. Les publications d'un/e même autrice/auteur sur une même année seront différenciées les unes des autres par les lettres a, b, c... placée à la suite de la date de publication. Seuls les ouvrages cités dans le texte pourront figurer dans cette liste.

Dans la référence bibliographique, le lieu de publication et le nom de l'éditeur seront indiqués. Si l'on se réfère à une édition qui n'est pas l'originale, la date de première parution suivra le nom de l'auteur/autrice, et la date de la publication utilisée viendra en fin de référence.

Dans le titre des articles, seul le premier mot comporte une majuscule.

Le titre de l'article est suivi du nom de la revue en italique, du numéro du volume et du numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Les références bibliographiques seront formatées de la sorte :

Article scientifique

Auteur, A. (année de parution). Titre de l'article. *Revue*, n° du volume, pages. DOI si la référence est en ligne.

Ex :

Schneider, M. (2008). Le découpage des corps sexués : anatomie ou idéologie ?. *Connexions*, n°90, pp 21-31. DOI : [10.3917/cnx.090.0021](https://doi.org/10.3917/cnx.090.0021)

Laufer, L. (2020). Du rire à la joie : psychanalyse, féminisme et politique. *Cahiers du Genre*, n°68, pp 191-218. DOI : [10.3917/cdge.068.0191](https://doi.org/10.3917/cdge.068.0191)

Livre

Auteur, A. B. (année de parution). *Titre du livre*. Lieu : Maison d'édition.

Auteur, A. & Deuxième auteur, B. ... & Sixième auteur, et. Al. (année de parution). *Titre du livre*. Lieu : Maison d'édition.

Auteur, A. (année de parution). *Titre de l'ouvrage* [Titre de l'ouvrage dans la langue originale]. Traducteur/trice : traducteur/trice, A., Lieu : Maison d'édition. Date.

Ex :

Preciado, P.-B. (2008). *TestoJunkie. Sexe, drogue et biopolitique*. Paris : Grasset. 2008.

Scott, W J. (1996). *La Citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme* [Only Paradoxes to Offer. French Feminists and the Rights of Men]. Traductrices : Bourdé, M. & Pratt, C., Paris : Albin Michel. 1998.

Chapitre

Auteur, A. (année de parution). Titre du chapitre. Dans Directeur/trice de l'ouvrage, A. (Ed.), *Titre de l'ouvrage* (pages du chapitre). Lieu : Maison d'édition.

Ex :

Gros, F. (2018). J'écris, par-delà toute communication raisonnablement envisageable. Dans Laufer L. (Ed.), *Lettres à Lacan* (pp 179-184). Paris : Éditions Thierry Marchaisse.

Ouvrage collectif

Directrice/directeur(s) de l'ouvrage de l'ouvrage, A. (Ed.) (année de parution). *Titre de l'ouvrage*. Lieu : Maison d'édition.

Ex :

Bodiou L. et al. (Ed). (2019). *On tue une femme. Le féminicide. Histoire et actualités*. Paris : Hermann.

Contact : publicationrecherche@gmail.com